

Séance académique.—Nous avons eu le plaisir d'assister, le 12 mars dernier, à une séance fort intéressante donnée au collège de Sainte-Anne, par les membres de la Société Saint-Louis de Gonzague. Cette société est destinée à stimuler l'émulation parmi les élèves du cours commercial, et ses fondateurs peuvent être heureux des bons effets qu'elle a produits. Excités par l'exemple de leur aimable patron, les jeunes académiciens font une guerre à mort à la paresse et à l'ignorance, et le Cahier d'honneur de la Société enrégistre fidèlement leurs victoires, pour en transmettre le souvenir à la postérité la plus reculée.

Voici le programme de la soirée.

<i>Bande</i>	
Récréation musicale.....	X X X
<i>Discours d'ouverture</i>	
M. Euclide Bédanger.....	Président
Chœur de la Société St-Louis de Gonzague	
<i>Rapport et promotions</i>	
M. Luc Montreuil.....	Secrétaire
Chant—Duo " La patrie des hirondelles ".....	
MM. J. Thériault et Jos. Lemieux	
DEVOIRS INSCRITS AU CAHIER D'HONNEUR	
<i>Exercice français</i>	
Les trois questions de Frédéric le Grand..	M. A. Philbert
<i>Récitation anglaise</i>	
The sayings of poor Richard.....	M. Alcides LaRose
<i>Solo d'Euphonium</i>	
M. Jos. Chamberland, accompagnement de piano,	M. Pabbé E. Dionne
<i>Composition française</i>	
La colombe du Vatican.....	M. Elzéar Dégagné
<i>Thème anglais</i>	
The salutary pill.....	M. Alphonse Pelletier
<i>Solo de piccolo</i>	
M. J. Chamberland, avec accompagnement de piano	
Chant—Duo " La chanson des Pâtres ".....	
MM. N. Cloutier et W. Wyse	
Dialogue : " Une leçon de déclamation ".....	
MM. F. Miville, H. Fillion, J. Langlais, J. Lafrance	
<i>Remerciements—en anglais</i>	
M. Euclide Bédanger.....	Président
Bande—Dieu sauve la Reine	

Mosaïque des prêtres nés à Lévis.—Une magnifique mosaïque que M. le curé Gauvreau a fait exécuter, et dans laquelle figurent tous les prêtres nés à Lévis, ville et paroisse, vient d'être placée dans la sacristie de l'église de Notre-Dame de Lévis. Cette collection contient vingt-trois portraits parmi lesquels on remarque ceux de Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, de Mgr Poiré, curé de Ste-Anne, et de M. le grand-vicaire Thibault.

Chemin de fer.—Le comité des chemins de fer a discuté et finalement approuvé le bill qui constitue la " Compagnie du chemin de fer et paquebots de l'Atlantique Canadien du Nord." Cette compagnie demande le pouvoir de construire une ligne qui partirait de Québec sur la rive nord du Saint-Laurent, pour atteindre l'extrême frontière orientale de la province de Québec, avec un embranche-

ment qui partirait d'un point quelconqué sur la rive Betsiamits jusqu'au lac Saint-Jean, ce chemin de fer devant se continuer à travers le Labrador jusqu'à la baie ou la pointe Saint-Charles sur le Golfe.

De là les paquebots partiraient en toute saison pour l'Europe, ce qui abrégérait de trois jours le voyage pour l'Europe.

LE COMTE DE KAMOURASKA.

(Suite)

SOMMAIRE : —Députés.—Curés de Ste-Anne.—M. Painchebelle.—Son collège.

Vers la fin de l'année 1807, eurent lieu de nouvelles élections générales, et Cornwallis choisit pour le représenter deux nouveaux députés qui devaient fournir une assez longue carrière parlementaire, M. Joseph Levassier Borgia et M. Joseph Robitaille. M. Borgia descend d'une famille italienne, c'était un avocat distingué à Québec et un bon patriote. On le compte au nombre des fondateurs du *Canadien* mis au jour en 1806, pour défendre les intérêts des Canadiens-français, contre les attaques du parti anglais qui avait pour organes la *Gazette de Montréal* et le *Mercury*. Estimé de tous les partis à cause de sa modération et de sa réputation de sagesse, M. Borgia eut l'honneur d'être persécuté par Craig, député de sa charge de lieutenant de milice et emprisonné en 1816, avec MM. Bédard, Taschereau et Blanchet, pour certains articles publiés dans le *Canadien*. Ces Anglais n'entendaient pas du tout le badinage en français : les articles incriminés exprimaient l'appréciation la plus flatteuse de la constitution anglaise ; mais on crut y voir une moquerie et une insulte au représentant de sa glorieuse Majesté au Canada. Les électeurs de Cornwallis témoignèrent leur estime à leur vaillant député en réélisant jusqu'en 1830.

M. Robitaille était marchand à Kamouraska et exerçait son industrie dans cette partie qui devint bientôt la paroisse de Saint-Paschal. C'est là que les suffrages des électeurs vinrent le chercher pour l'envoyer à l'Assemblée législative. Ce brave homme n'avait pas la capacité de son collègue, mais il ne manquait pas de savoir-faire si on en juge par le moyen ingénieux qu'il trouva pour s'épargner les frais d'hôtel pendant son séjour dans le capitale.

Comme il était propriétaire d'une goëlette, il s'en servait, on ne peut plus légitimement, pour se rendre au siège du gouvernement, attachait sa goëlette solidement à un quai quelconque pour tout le temps de la session : c'était son hôtel flottant.

Il avait une haute idée de ses fonctions et de l'excellence des lois qu'il avait contribué à fabriquer pour l'avantage de ses concitoyens. Il en parlait encore avec admiration quand sa carrière politique fut terminée, et il trouvait que ses successeurs ne lui allaient pas à la cheville du pied pour la confection des lois.